



## BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT / COMPTE ADMINISTRATIF 2016

### PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

#### I/ Eléments de contexte

La Commune de Nogent sur Vernisson compte 2 615 habitants (chiffres INSEE 2016), auxquels s'ajoutent 111 résidences secondaires.

En 2016, la Commune était membre de la Communauté de Communes de Châtillon-Coligny. Cette Communauté de Communes a fusionné au 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec les CC de Bellegarde et de Lorris, pour former la nouvelle Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

Le centre-bourg de la Commune est enserré entre la RD2007 à l'est et la voie de chemin de fer Paris-Nevers à l'ouest. Dans les années 70, a été créé le Domaine du Baugé, qui compte aujourd'hui environ 400 villas, au sud du centre-bourg.

La Commune de Nogent sur Vernisson possède un certain nombre d'équipements communaux à destination de sa population : un pôle sportif (gymnase, dojo, stade de football, courts de tennis et tennis couvert), des salles communales (maison des associations, château), une médiathèque communale avec salle d'exposition.

Deux écoles publiques sont présentes sur son territoire :

- une école maternelle, qui compte trois classes, située rue de Varennes
- une école élémentaire, qui compte six classes depuis la rentrée scolaire 2016-2017, située rue de Montbouy, et qui a été rénovée pour la rentrée scolaire 201-2015

Un restaurant scolaire, situé sur le site de l'école élémentaire, accueille les enfants des deux écoles. La Commune met en place également un service de garderie périscolaire à destination des enfants des deux écoles.

A l'est de la RD2007, le Domaine des Barres regroupe un certain nombre d'institutions : une annexe du LEGTA du Chesnoy, avec environ 400 élèves, l'arboretum national des Barres, Irstea, l'IGN.

La pérennité du site, important pour la Commune et pour l'est du Département, fait actuellement l'objet d'une étude menée par la Région Centre Val de Loire.

#### II/ Priorités du Budget primitif 2016

Le budget annexe Eau et Assainissement, assujetti au régime de la TVA, concerne les services publics d'eau potable et d'assainissement collectif.

Pour la gestion de ces deux services, la Commune a conclu deux délégations de service public avec Véolia Eau à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, pour une durée de 15 ans, et perçoit une surtaxe pour financer son budget annexe.

Le budget primitif 2016 a été construit en fonction des priorités suivantes :

- la non-augmentation des surtaxes eau et assainissement perçues par la collectivité,
- la poursuite des travaux de conception et de reconstruction de la station d'épuration de type organica,
- la poursuite de la réalisation du périmètre de protection du captage d'eau potable du Baugé,
- l'extension du réseau d'assainissement collectif, pour le futur centre d'incendie et de secours, qui sera implanté au nord du centre-bourg courant 2017.

### III/ Ressources et charges des sections d'Exploitation et d'Investissement

#### Section d'Exploitation

Dépenses			Recettes		
Chapitres budgétaires	CA 2015	CA 2016	Chapitres budgétaires	CA 2015	CA 2016
011- Charge à caractère général	8 275,64 €	2 539,66 €	70- Vente de produits fabriqués	76 555,10 €	81 523,44 €
67- Charges exceptionnelles	3 550,00 €	0,00 €	74- Subventions d'exploitation	2 080,00 €	6 723,10 €
042- Opérations d'ordre de transfert	89 588,09 €	89 364,90 €	75- Autres produits de gestion courante	5 000,00 €	5 049,24 €
			77- Produits exceptionnels	0,72 €	0,44 €
			042- Opérations d'ordre de transfert	21 788,09 €	34 864,15 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>101 413,73 €</b>	<b>91 904,56 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>105 423,91 €</b>	<b>128 160,37 €</b>
			<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>4 010,18 €</b>	<b>36 255,81 €</b>
			<b>Résultat de l'exercice avec N-1</b>	<b>73 159,54 €</b>	<b>109 415,35 €</b>

#### Recettes d'exploitation

En dehors des opérations d'ordre de transfert, qui correspondent à l'amortissement des subventions obtenues pour les équipements, les recettes d'exploitation 2016 sont en augmentation par rapport à l'exercice précédent (surtaxes eau et assainissement). Les subventions d'exploitation correspondent aux primes pour assainissement collectifs, versées par l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Les autres produits de gestion courante correspondent aux frais de contrôle versés par le délégataire.

#### Dépenses d'exploitation

En dehors des opérations d'ordre de transfert, qui correspondent à l'amortissement des opérations d'investissement réalisées, les dépenses d'exploitation 2016 sont en baisse par rapport à l'exercice précédent, en raison notamment du nombre moindre de petites réparations effectuées, et l'absence de publications réglementaires à effectuer.

#### Section d'Investissement

Dépenses			Recettes		
Chapitres budgétaires	CA 2015	CA 2016	Chapitres budgétaires	CA 2015	CA 2016
16- Emprunts et dettes assimilées	18 468,76 €	9 511,23 €	13- Subventions d'investissement	654 886,10 €	90 314,50 €
23- Immobilisations en cours	1 468 830,24 €	231 612,42 €	16- Emprunts et dettes assimilées	114 457,00 €	0,00 €
040- Opérations d'ordre de transfert	21 788,09 €	34 864,15 €	040- Opérations d'ordre de transfert	89 588,09 €	89 364,90 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>1 509 087,09 €</b>	<b>275 987,80 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>858 931,19 €</b>	<b>179 679,40 €</b>
			<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-650 155,90 €</b>	<b>-96 308,40 €</b>
			<b>Résultat de l'exercice avec N-1</b>	<b>40 956,57 €</b>	<b>-55 351,83 €</b>

#### **Restes à Réaliser - Section d'investissement**

Dépenses		Recettes	
Chapitres budgétaires	Montant	Chapitres budgétaires	Montant
23- Immobilisations en cours	43 000,00 €	13- Subventions d'investissement	400 426,40 €
		16- Emprunts et dettes assimilées	76 304,00 €
<b>Total RàR Dépenses</b>	<b>43 000,00 €</b>	<b>Total RàR Recettes</b>	<b>476 730,40 €</b>
		<b>Solde des restes à réaliser 2016</b>	<b>433 730,40 €</b>

### Recettes d'Investissement

En dehors des opérations d'ordre de transfert, qui correspondent à l'amortissement des opérations d'investissement réalisées, les recettes d'investissement 2016 sont en baisse par rapport à l'exercice précédent. En effet, le versement des soldes des subventions et de l'avance à taux zéro, obtenus pour l'opération de conception et de reconstruction de la station d'épuration, n'interviendra qu'après la réception définitive de l'ouvrage.

### Dépenses d'Investissement

En dehors des opérations d'ordre de transfert, qui correspondent à l'amortissement des subventions obtenues pour les équipements, les dépenses d'investissement 2016 sont en baisse par rapport à l'exercice précédent, consacré exclusivement à l'opération de conception et de reconstruction de la station d'épuration.

L'exercice 2016 a vu tout de même la poursuite des dépenses relatives à la station d'épuration, le renouvellement (en urgence) d'une canalisation d'eaux usées, et l'extension du réseau d'assainissement pour le futur centre d'incendie et de secours.

## IV/ Présentation agrégée du budget principal et du budget annexe

Section d'investissement	BP 2016	CA 2016	RàR 2016
Dépenses	1 967 354,37 €	787 822,63 €	108 136,10 €
Recettes	1 967 354,37 €	1 225 744,36 €	476 730,40 €
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>BP 2016</b>	<b>CA 2016</b>	<b>RàR 2016</b>
Dépenses	2 434 372,56 €	1 934 352,33 €	0,00 €
Recettes	2 434 372,56 €	2 758 403,64 €	0,00 €
<b>Total des Dépenses</b>	<b>4 401 726,93 €</b>	<b>2 722 174,96 €</b>	<b>108 136,10 €</b>
<b>Total des Recettes</b>	<b>4 401 726,93 €</b>	<b>3 984 148,00 €</b>	<b>476 730,40 €</b>
<b>Solde</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 261 973,04 €</b>	<b>368 594,30 €</b>

## V/ Niveaux d'Épargne Brute et d'Épargne Nette

	CA 2015	CA 2016
Excédent de fonctionnement reporté N-1	69 149,36 €	73 159,54 €
Recettes réelles de fonctionnement	83 635,82 €	93 296,20 €
Sous-total Recettes de fonctionnement	152 785,18 €	166 455,74 €
Dépenses réelles de fonctionnement	11 825,64 €	2 539,66 €
<b>Marge brute ou épargne de gestion</b>	<b>140 959,54 €</b>	<b>163 916,08 €</b>
Frais financier DF chapitre 66	0,00 €	0,00 €
<b>Épargne brute</b>	<b>140 959,54 €</b>	<b>163 916,08 €</b>
Capital de la dette DI chapitre 16	18 468,76 €	9 511,23 €
<b>Épargne nette</b>	<b>122 490,78 €</b>	<b>154 404,85 €</b>

L'épargne de gestion permet de dégager les marges de manœuvre de la Commune pour la gestion des services publics. L'épargne brute (épargne de gestion – intérêts des emprunts) doit permettre d'une part le remboursement du capital de la dette, et d'autre part l'engagement d'investissements sur fonds propres. L'épargne nette (épargne brute – capital de la dette) correspond donc aux marges de manœuvres de la Commune en matière d'investissements.

## VI/ Niveau d'endettement et capacité de désendettement

Au 31 décembre 2016, l'encours de la dette (dette en capital restant due) se monte à 301 398.60 euros, et correspondant aux avances à taux zéro, obtenues auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour les opérations suivantes :

- conception et reconstruction de la station d'épuration
- réhabilitation des boîtes de branchement au Baugé
- travaux d'assainissement au Baugé

L'encours de la dette au 31 décembre 2016 correspond à un montant de 115.26 euros par habitant.

Le poids de la dette est égal à 3.23 ans de recettes courantes.

Le poids de la dette en nombre d'années d'épargne brute correspond à 1.84 ans.

## VII/ Taux d'imposition

Pour rappel, les taux d'imposition communaux, dont les recettes sont inscrites au budget principal, étaient les suivants en 2016 :

Taxes locales	Taux votés 2016	Taux moyens Loiret 2015
Taxe d'habitation	11.02	23.17
Taxe Foncière propriétés bâties	12.63	26.12
Taxe Foncière propriétés non bâties	27.84	45.02